

# Pour une éthique adventiste

## AVANT-PROPOS

La fin de ce vingtième siècle est marquée par un double et paradoxal mouvement qui consiste d'une part en une remise en question de nombreuses valeurs traditionnelles, et d'autre part en un puissant mouvement de renouveau de l'éthique. De nombreux penseurs ont relevé ce phénomène qui se manifeste dans presque tous les domaines : médical, technologique, économique, social, philosophique... et même théologique. Ce phénomène traduit certainement de profonds besoins individuels et des préoccupations de groupes sociaux, et il se présente souvent comme un enjeu de société. Il est donc normal, sinon vital, que l'Église adventiste se préoccupe de cette situation et y réfléchisse. Plusieurs raisons fondent cette initiative.

La première raison relève de l'importance des implications concrètes du christianisme dans la vie de chaque personne. Le christianisme n'est pas seulement l'émerveillement d'un salut, un ensemble de doctrines ou un culte d'adoration. Il est d'abord la rencontre avec la personne de Jésus-Christ. La qualité de cette relation personnelle avec le Christ se manifeste à travers les comportements quotidiens. Nous sommes constamment amenés à adopter des conduites, à assumer des particularités, à faire des choix et à construire plus ou moins consciemment des modèles qui relèvent de la raison morale.

La seconde raison est que la morale affecte la totalité de notre relation au monde. Notre présence aux autres, notre prédication (jusque dans son vocabulaire !), notre témoignage, notre vision du monde et de ses problèmes en sont profondément imprégnés. Sans être du monde, nous sommes appelés à être présents au monde, faute de quoi nous y perdrons notre crédibilité et la faculté de communiquer.

Troisièmement, le syncrétisme ambiant qui caractérise les courants de pensée du monde contemporain et le déferlement médiatique des idées amènent le croyant adventiste à se poser de nombreuses questions : que faire ? que penser ? que peut-on faire ou ne pas faire ? Ces interrogations ne sont pas théoriques. Elles correspondent à des inquiétudes, des malaises, des souffrances. Certains sont partagés entre le désir de s'adapter au monde changeant et la crainte de la perte d'identité de l'Église. D'autres se sentent menacés par le risque d'excès de normes et de moralisation. Cette tension se manifeste par le silence, la démission ou la révolte. Réfléchir sur la problématique morale ou éthique est une nécessité vitale pour chacun. Il fallait ouvrir une réflexion globale de façon à éviter l'enfermement dans des décisions localisées, prises au coup par coup ou sous l'influence de facteurs émotionnels ou irrationnels.

Dans la continuation d'une recherche introduite par le corps pastoral du Nord de la France, l'Union franco-belge (UFB) des Églises adventistes a décidé, au début de l'été 1994, la mise en place d'une commission d'éthique, en collaboration avec la fédération des Églises de Suisse romande et du Tessin (FSRT).

Le présent texte, destiné au public adventiste de Belgique, de France métropolitaine, du Luxembourg et de la Suisse romande, est le premier résultat des travaux auxquels la commission s'est consacrée. Ce document est une réflexion introductive à l'éthique adventiste et il servira de cadre théorique aux travaux ultérieurs. La première partie clarifie quelques notions et questions préliminaires indispensables. La seconde partie, plus courte et plus dense, propose une définition adventiste de la morale et de l'éthique. La troisième partie est une prolongation de cette définition et en présente les contenus, les intentions et les finalités.

Le souhait de la commission est qu'une réflexion et un dialogue constructifs s'engagent sur un sujet si important, en vue de l'édification de chacun.

## CHAPITRE 1

### INTRODUCTION À LA DÉFINITION

#### ÉTHIQUE OU MORALE ?

Les différences entre *éthique* et *morale* sont subtiles et un peu arbitraires. Par exemple, dans les milieux protestants, on utilise de préférence le premier terme, et dans les milieux catholiques, le second (encore appelé "théologie morale") pour désigner la même chose. Des raisons pratiques de clarté et de précision nous invitent néanmoins à faire une distinction entre les deux vocables.

Eric Weil, professeur à l'université de Nice, précise l'origine des deux mots et esquisse une nuance :

*« Étymologiquement, morale vient du latin (philosophia) moralis, traduction par Cicéron du grec ta ethica ; les deux termes désignent ce qui a trait aux mœurs, au caractère, aux attitudes humaines en général et, en particulier, aux règles de conduite et à leur justification. On réserve parfois, mais sans qu'il y ait accord sur ce point, le terme latin à l'analyse des phénomènes moraux concrets, celui d'origine grecque au problème du fondement de toute morale et à l'étude des concepts fondamentaux, tels que bien et mal, obligation, devoir, etc. » (Encyclopaedia Universalis, art. "Morale").*

Généralement, on désigne par *morale* le contenu, le descriptif ou l'énoncé des actes recommandés ou commandés, déconseillés ou défendus. C'est, si l'on veut, et en première approximation, "l'ensemble des règles de conduite" (*Lexis*), "l'ensemble des habitudes et des valeurs morales dans une société donnée" ou encore "l'ensemble des règles de conduite considérées comme valables de façon absolue" (*Grand Robert*). Au contraire, *l'éthique* est "la science de la morale" (*Lexis*).

Miroslav Kis, professeur d'éthique à Andrews University, écrit :

*« La morale et l'éthique, bien que différentes, ne doivent pas être dissociées. La morale répond à la question : "Comment puis-je être bon et juste ?" L'éthique répond à la question : "Pourquoi devrais-je être bon et juste de cette façon-là ? » ("Enseigner l'éthique, pourquoi est-ce important ? Comment le faire ?" *The Journal of Adventist Education*, 1987, 1, p. 7).*

Dans cette perspective, le mot **éthique** désignera, pour nous, l'étude méthodique et générale des raisons des conduites humaines. Nous la considérerons donc comme une réflexion sur la morale, sur ses fondements et sur ses enjeux.

Nous réserverons le terme de **morale**, notion liée aux actes et aux variations des cultures, à la description des conduites. La morale reste dépendante de la situation. C'est une pratique de tous les jours, créatrice, ouverte et soumise à des normes plus ponctuelles, moins universelles, mais aussi, parfois, plus rigides en raison du contexte et des situations qui les ont suscitées.

## LES ADVENTISTES ONT-ILS BESOIN D'UNE ÉTHIQUE ?

À la lumière des distinctions précédentes, on ne peut contester qu'il existe une morale adventiste. Il existe même, car il est difficile de le nier, "des" morales, c'est-à-dire "des" pratiques adventistes.

Parfois, ces pratiques sont localisées ou liées à des perspectives culturelles différentes. Cela ne pose en général pas de problème, sauf lorsqu'elles s'expriment dans des comportements visibles et différents sur des points sensibles. Alors, à l'occasion du passage de quelque visiteur ou d'informations transitant entre deux secteurs géographiques, peuvent naître certaines difficultés.

Dans le premier cas, le visiteur peut être choqué par la pratique qu'il constate et qui peut lui sembler une infidélité patente ou une incompréhension totale du message ou de l'identité adventiste. Il peut aussi, sans s'en rendre compte, être "un objet de scandale" ou au moins d'interrogation pour les autres. Exemples : une pratique alimentaire, un type de vêtement ou le port de l'alliance, symbole d'engagement et de fidélité pour les uns, anneau d'or et marque évidente de mondanité pour les autres.

Dans le second cas, l'information peut être une nouvelle, un récit, un reportage, une publication. Exemple : une illustration d'article, pensée et imprimée à un endroit pour un public particulier, mais qui est aussi diffusée dans un autre endroit où elle sera "décodée" très différemment ; ou encore, dans un pays où existe une grande sensibilité au sujet de la non-violence et de la non-combattance, l'annonce de la participation volontaire d'adventistes d'un autre pays à un conflit armé.

Souvent, des pratiques différentes coexistent dans un même groupe. Elles sont liées à des cultures ou à des sous-cultures qui sont fonction d'éducation, de mentalité, d'âge différents. Ces divergences de positions et de comportements, à moins d'une éducation de tous à la tolérance, peuvent alors engendrer des découragements ou des conflits plus ou moins larvés ou violents. Il est extrêmement difficile de dépasser ces tensions et ces jugements. En effet, les arguments émis de part et d'autre sont souvent motivés et exacerbés par des réactions passionnelles.

Le seul moyen de progresser à long terme est de développer une éthique, dans un effort de compréhension mutuelle et de se livrer à une analyse sereine, en dehors de tout climat émotionnel, à partir des principes, des tenants et des aboutissants des comportements moraux. C'est précisément l'une des tâches de l'éthique de déterminer les raisons historiques et théologiques pour lesquelles on fait telle ou telle chose et de dire si l'on doit continuer dans cette voie. Ayons la lucidité de reconnaître que cette réflexion, dans les milieux adventistes d'Europe francophone, n'est qu'embryonnaire. Nous avons, comme nous l'avons montré, des positions et des exigences morales, mais nous n'avons pas encore d'éthique structurée.

## POURQUOI UNE ÉTHIQUE ADVENTISTE ?

Pour éviter de traiter les problèmes au coup par coup, selon les humeurs du moment et avec le poids considérable des circonstances historiques dans lesquelles ces pratiques ont vu le jour et se sont installées, en vue surtout de rendre cette démarche **cohérente**, il a semblé indispensable à la commission de tenter une définition de notre éthique.

Mais pourquoi une "éthique adventiste" ? Cette prétention à une éthique adventiste ne serait-elle pas une manifestation sectaire et abusive ? Les appellations *éthique chrétienne* ou *éthique évangélique* ne seraient-elles pas suffisantes ? La remarque nous a été faite. On peut, évidemment, le penser. Mais tel n'est pas notre point de vue. Nous avons des spécificités adventistes, par exemple les pratiques liées au repos hebdomadaire du samedi, ou tel ou tel enseignement en rapport avec la recherche de la santé mentale ou physique, etc. Nous avons le droit - et le devoir - d'en avoir, nous avons le droit de penser que nos raisons d'y adhérer et de les défendre sont bonnes, nous avons même le droit de tenter de montrer que ces spécificités adventistes sont fondamentalement chrétiennes et adaptées au message du Christ que nous devons prêcher aujourd'hui au monde entier. Mais nous n'avons pas le droit d'imposer nos propres spécificités sous l'étiquette généralisante d'*éthique chrétienne* à des croyants d'autres confessions qui ne partagent pas nos convictions. Ainsi, dans le dialogue entre catholiques et protestants, chacun, dans le respect de l'autre et dans une légitime revendication de son identité, parle d'*éthique catholique* ou d'*éthique protestante*. Les éthiques adventiste, catholique ou protestante sont toutes les trois des éthiques d'inspiration chrétienne. Les qualificatifs spécifiques (adventiste, catholique, protestante) expriment le souci, légitime pour chaque communauté, d'affirmer sa propre identité et sa différence, sur un fond d'accord commun (l'éthique chrétienne) et de respect de celles des autres. Au contraire, ce serait la revendication, pour une éthique adventiste, du seul qualificatif, normatif et discriminant, de *chrétienne*, qui serait réellement abusive.

## ESPRIT ET MODALITÉS DE NOTRE DÉMARCHE

Partageons succinctement avec le lecteur la démarche qui nous a amenés à la définition qui suit, et l'esprit qui y a présidé. Dans un premier temps, nous avons accumulé des matériaux provenant en priorité de la lecture attentive de la Bible, puis dans un second temps, nous avons fait appel à des auteurs, théologiens ou philosophes qui, au cours des siècles, se sont penchés sur la question. La liste va des premiers écrits chrétiens aux travaux récents des théologiens catholiques, protestants, évangéliques et adventistes. Nous avons tenté d'opérer une synthèse des vues des théologiens qui nous semblaient les plus pertinentes et conformes à la démarche de la théologie adventiste. Nous voulions une définition suffisamment détaillée. Mais il ne fallait pas non plus qu'elle soit trop longue, d'où son caractère assez technique et formel, quoique sans mots compliqués. Mais ce document étant destiné à tous les membres de l'Église adventiste, nous avons souhaité :

- qu'il soit aussi consensuel que possible ;
- qu'il soit clair et de lecture aisée, afin d'éviter des difficultés de compréhension ou des malentendus ;
- que le lecteur non spécialiste puisse comprendre les tenants et les aboutissants, tout ce qui peut se cacher derrière des affirmations apparemment anodines ou évidentes, et cependant très lourdes de conséquences.

Pour cela, nous avons mis en place deux procédures :

*Introduction et généralités* - Commission d'éthique de l'UFB

La première concerne la définition elle-même. Nous avons tout d'abord élaboré un texte s'efforçant de faire la synthèse dont nous avons parlé plus haut. En vue de tester sa lisibilité et son sérieux, nous l'avons ensuite soumise à l'examen d'une quarantaine de personnes de professions, d'âges, de sensibilités, de cultures, de religions et de niveaux scolaires différents. Nous avons tenu compte de tous les avis exprimés lors de la mise au point du texte qui a été ensuite soumis aux instances dont dépend la commission d'éthique, à savoir l'Union franco-belge et la fédération de la Suisse romande et du Tessin.

La deuxième procédure concerne la présentation de cette définition. Afin de faire comprendre le sens que nous voulions lui donner ainsi que sa portée, nous avons cru bon de la faire précéder d'une introduction et de la faire suivre d'un commentaire.

Ce que nous voudrions ajouter ici, c'est l'intention et l'objectif de la démarche de la commission d'éthique. Quelques personnes sollicitées pour un avis ont réagi en exprimant leur crainte, celle que ce texte soit un instrument de jugement, voire de coercition. Cette réaction est assez compréhensible, car la "morale" a mauvaise presse. Nous croyons que cette peur n'est pas fondée. Il est vrai que l'éthique, comme, d'une certaine manière, l'hygiène ou la médecine, est une discipline normative : autre notion qui fait peur mais qui est indispensable. Ce caractère normatif est même l'une des caractéristiques qui différencient l'éthique de disciplines comme la sociologie, l'histoire, la psychologie, la physiologie, etc. En schématisant, celles-ci nous disent ce qui "est", et éventuellement "pourquoi". Elles sont descriptives et explicatives. Ainsi, le physiologiste peut nous signaler les effets d'un verre d'alcool ou d'une cigarette sur l'organisme. Mais il ne saurait, sans sortir de son rôle, donner des consignes morales. Par contre, le médecin, l'hygiéniste ou le moraliste peuvent nous déconseiller ou nous interdire, suivant les cas, de boire ou de fumer. Leur spécialité est normative, car elle touche au "comment" de la santé.

La commission d'éthique va s'efforcer, à propos des comportements, des principes ou des normes, d'initier à une meilleure compréhension et peut-être à une autre motivation, à un autre esprit. Il est, hélas, possible que certains utilisent les documents de cette commission de manière perverse. De quelles bonnes choses, telles la liberté, la santé, la science, l'art, etc., ou tout simplement... un couteau, n'a-t-on pas fait mauvais usage ? Nous sommes convaincus que notre démarche peut être à l'origine de plus de fidélité, d'authenticité et de respect pour soi-même et pour les autres, de plus d'amour en un mot. Motivations et buts de ce travail se veulent dans le droit fil du texte de l'apôtre Paul : *La lettre tue, mais l'esprit vivifie* (2 Co 3.6). Les commentaires prolongeant la définition apporteront quelques précisions.

## CHAPITRE 2

### DÉFINITION DE L'ÉTHIQUE ADVENTISTE

L'éthique adventiste, discipline théologique, est une éthique chrétienne intégrant dans son approche les spécificités acceptées par l'Église adventiste, notamment celles relatives au salut, au retour du Christ et à la nature de l'homme. Elle a pour objet l'étude des critères de conduite qui découlent de l'appartenance à l'Église adventiste.

La Bible constitue le fondement de l'éthique adventiste. Cela n'exclut pas, après examen attentif, l'apport de sources complémentaires, comme l'expérience de l'Église et les dons de l'Esprit, ni la prise en compte des acquis de diverses sciences (biologiques, humaines, etc.). Comme pour toutes les branches de la théologie, l'éthique adventiste sera rigoureuse et cohérente dans sa réflexion et ses méthodes.

Dans son principe, elle est enracinée dans le salut en Jésus-Christ, qui seul la rend possible et cohérente. Cette relation au Christ, dans la perspective biblique de la nouvelle alliance, en fait une éthique personnelle, communautaire et sociale, du bien, de la responsabilité, de la liberté et du bonheur.

Ses buts sont, premièrement, de donner aux croyants et à l'Église des raisons de se conduire en harmonie avec la Parole de Dieu, dans la foi, l'espérance et l'amour, et deuxièmement, de témoigner, face au monde, de cet engagement.

L'éthique adventiste est une discipline à la fois théorique et pratique destinée à aider les membres de la communauté à mieux faire face, dans la société contemporaine, aux situations concrètes, souvent complexes et difficiles, de l'existence. Elle est d'abord descriptive : ses observations et ses analyses prennent en compte les multiples questions que posent notre société et le développement des connaissances. Elle est ensuite pédagogique en faisant comprendre les textes et les conseils qui traduisent la volonté normative de Dieu et la mission qu'il a confiée à l'Église. Ainsi seront formulés des principes et des normes, et seront précisés les usages et les comportements qui sont attendus du croyant et de la communauté. Dans sa démarche, l'éthique adventiste est aussi compréhensive et aidante. Elle se veut sensible, à la fois à la misère humaine et à la grâce de Dieu, et elle se défend de juger ou de condamner. Elle souligne la force de l'amour, du pardon, de la régénération et de l'action du Saint-Esprit qui sont propices à l'accompagnement des personnes. Enfin, elle reste ouverte pour que, dans un monde en mutation, elle demeure attentive aux nouvelles problématiques afin de proposer des réponses adéquates.

Aucun domaine ne saurait lui échapper. La totalité des conduites humaines, de la vie intérieure à l'ensemble des relations interpersonnelles (famille, Église, société) qui caractérisent la communauté des hommes et ses différents systèmes de fonctionnement (social, politique, économique, technique, scientifique, médical, écologique, artistique, etc.) constituent son champ de réflexion et d'action.

## CHAPITRE 3

### EXPLICATIONS ET COMMENTAIRES

Les explications et les commentaires de cette définition visent plusieurs buts. Le premier est de préciser, à l'aide d'exemples ou d'illustrations, la signification des affirmations, nécessairement abstraites et succinctes, d'une définition. Le deuxième est d'éviter des malentendus et d'éliminer les éventuels préjugés. Le troisième est de préciser l'esprit qui a présidé à leur rédaction et qui sera le fil conducteur des travaux ultérieurs. En effet, une déclaration formelle peut toujours être diversement interprétée et on peut lui attribuer des intentions différentes. Nous souhaitons être aussi clairs que possible. Le dernier but de cette troisième partie est d'évoquer quelques-unes des richesses et des implications de cette définition. Nous allons donc la reprendre paragraphe par paragraphe en relevant quelques mots clés.

*1. L'éthique adventiste, discipline théologique, est une éthique chrétienne intégrant dans son approche les spécificités acceptées par l'Église adventiste, notamment celles relatives au salut, au retour du Christ et à la nature de l'homme. Elle a pour objet l'étude des critères de conduite qui découlent de l'appartenance à l'Église adventiste.*

Ce premier paragraphe apporte la définition générale de l'**éthique adventiste** : être une **étude** des **conduites**. Il est nécessaire, pour éviter des listes interminables, stériles et dangereuses de permissions et d'interdits, d'établir des **critères**. Nous y reviendrons. Ces conduites sont évidemment, ici, celles du croyant adventiste. C'est pourquoi nous parlons d'éthique "adventiste". Même si nous sommes appelés à témoigner des engagements éthiques auxquels nous invite notre foi, engagements qui nous semblent être pour tout homme une bénédiction et une chance, nous n'avons pas, pour autant, à faire la morale au monde entier. L'interpellation du Christ à propos de la paille et de la poutre (Mt 7.3) devrait suffire à nous en protéger ! Cette démarche présente un idéal. La psychologie, la sociologie, l'ethnologie et d'autres sciences étudient aussi, à leur manière, les conduites humaines. Mais elles les étudient telles qu'elles sont. L'éthique chrétienne, et par conséquent l'éthique adventiste, vise plus haut. Elle répond à un mandat de Dieu pour donner à son peuple, aux candidats à l'éternité que sont les croyants, des références conformes à la volonté divine (Mi 6.8 ; 2 P 3.11).

Faisant partie de la **théologie**, l'éthique adventiste n'est pas une discipline philosophique. Nous ne contestons à personne le droit de réfléchir et de construire une démarche sur des fondements philosophiques et avec la méthode de son choix. Mais, comme l'écrit fort bien Henri Wattiaux, professeur d'éthique à l'Université catholique de Louvain : "La procédure propre à la philosophie morale oblige celle-ci à élaborer une théorie rationnelle de l'agir humain. L'éthique théologique ne peut en faire l'économie, mais elle a à privilégier sa source propre : la Révélation de Dieu dans l'humanité en Christ et son incidence sur la manière d'être homme en vérité." (Introduction à un bulletin d'éthique et de théologie morale, *Esprit et Vie*, 1993, n° 103, p. 347).

Les mots **étude** et **discipline théologique** indiquent qu'il s'agit d'une réflexion méthodique, d'une discipline scientifique. Il est vrai que le ressort et la finalité de l'éthique, comme des autres disciplines théologiques, sont une dynamique qui s'enracine dans la foi, précède et dépasse, fort heureusement, la stricte démarche intellectuelle. Mais ne confondons pas les genres. Vivre est une chose ; penser, raisonner sa vie en est une autre, et c'est dans ce deuxième secteur que se situe cette science qu'est l'éthique. À la vertu,

registre où se situe la morale, il faut ajouter la connaissance, registre qui dépasse certainement l'éthique, mais en l'impliquant (2 P 1.5 ). Cette notion de discipline exprime bien qu'on ne peut pas faire, dire, affirmer ou justifier n'importe quoi. Même et surtout lorsqu'une tradition longue et vénérable a quelque peu ancré des habitudes, adéquates certainement dans un contexte donné, mais pas forcément éternelles. La discipline dit une rigueur et une rectitude dans l'établissement des fondements et principes, dans la mise au point et l'application des méthodes. Nous reviendrons au point suivant sur ces importants aspects.

L'adjectif "**chrétienne**" dit que l'éthique adventiste appartient tout d'abord et fondamentalement au tronc commun du christianisme. Avant de développer nos particularités, il est indispensable de poser à sa vraie place, la première, la réalité de l'Évangile, puissance de Dieu en Christ et par le Christ pour le salut du croyant. En matière d'éthique, nous partageons beaucoup de choses avec d'autres chrétiens.

Mais il y a des **spécificités** adventistes, en théologie dogmatique comme en éthique, et c'est aussi ce que souligne ce premier paragraphe. Parmi toutes celles-ci, qu'il n'était pas même question d'énumérer dans une définition, nous avons retenu comme importantes les particularités éthiques liées aux doctrines du salut, du retour du Christ et de la nature de l'homme. Le salut en Jésus et la manière dont nous le comprenons et le vivons conditionnent notre éthique. De plus, avec la création d'une part, et la parousie d'autre part, nous avons l'alpha et l'oméga de ce sur quoi porte la réflexion. On peut faire ici l'hypothèse que l'éthique d'une personne (ou d'une communauté) qui attend comme proche la venue en gloire du Fils et qui croit que l'homme a été créé à l'image de Dieu aura, ou devrait avoir, des accents et des élans, une échelle de valeurs, des prises de conscience, des priorités, des cohérences toutes particulières. C'est en ce sens qu'il nous a paru honnête de ne pas seulement parler d'éthique chrétienne mais d'éthique adventiste. Dire que l'éthique adventiste **intègre** ces spécificités n'est pas affirmer que celles-ci ne sont qu'un supplément, plus ou moins important, qui s'ajoute à un ensemble préexistant. Cette intégration implique la possibilité que ces spécificités modulent, transforment, fécondent l'ensemble. Plus qu'une brique ou deux de plus sur un mur (de séparation ? de protection ?), elles devraient plutôt être, idéalement, un levain dans la pâte.

*2. La Bible constitue le **fondement** de l'éthique adventiste. Cela n'exclut pas, après **examen attentif**, l'apport de **sources complémentaires**, comme l'expérience de l'Église et les dons de l'Esprit, ni la prise en compte des acquis de diverses sciences (biologiques, humaines, etc.). Comme pour toutes les branches de la théologie, l'éthique adventiste sera rigoureuse et cohérente dans sa réflexion et ses **méthodes**.*

Le **fondement** est clairement exprimé comme étant exclusivement **la Bible**, parce que l'Église adventiste considère la Bible comme la Révélation de Dieu. Ce point mérite quelque approfondissement.

a) Il y a une éthique biblique. Ce n'est pas, bien sûr, une éthique au sens moderne de réflexion méthodique, ni un ensemble tout fait, donné pour tous les temps. Mais tous les livres bibliques à leur manière, les prophètes ou les apôtres, Moïse ou Jésus témoignent d'une exigence morale constante et forte. Il nous semble donc plus judicieux de parler d'éthique d'inspiration biblique plutôt que d'éthique biblique au sens strict du terme.

b) L'obéissance de la foi (Rm 1.5) est effectivement plus une fidélité selon l'Esprit, qui vivifie, que selon la lettre, qui peut scléroser (2 Co 3.6). Cette référence fondamentale à l'Esprit confirme le bien-fondé de l'expression "inspiration biblique".



Cette recherche de la signification spirituelle au-delà du littéral implique le double cheminement d'une spiritualité et d'une recherche méthodique, donc d'une interprétation des Écritures. D'où la nécessité, après une réflexion sur le fondement, de s'entendre sur les méthodes.

c) Une éthique adventiste, enfin, au sens étymologique du mot adventiste, devrait être fondamentalement eschatologique. Enfin, elle doit être dite d'inspiration biblique lorsque, sur certains sujets, dans un temps particulier où la connaissance augmente, elle doit prolonger la pensée biblique en abordant des thèmes et en proposant des conduites qui ne sont pas explicitement formulés dans la Bible. Dire que l'éthique adventiste est d'inspiration biblique, c'est dire que, si elle est fondamentalement biblique, elle ne peut pas être exclusivement biblique. D'où la mention de sources complémentaires sur lesquelles nous reviendrons. À la lumière de quelques exemples comme la réforme sanitaire, la gestion des loisirs, l'écologie, les questions de sexualité ou de bioéthique, le lecteur comprendra le bien-fondé de cette position.

Recourir à des **sources complémentaires** est licite et peut même être recommandé, à condition d'être justifié par un examen préalable et des indications sérieuses. Dans des domaines que la Bible n'aborde pas, il est évident que nous pouvons avoir besoin d'apports complémentaires pour fonder notre éthique. Sur des questions comme le tabagisme ou la bioéthique, l'apport de la médecine et des sciences humaines sera décisif pour donner des repères concrets dans l'application des principes bibliques du respect de la vie et du corps considéré comme le temple de Dieu. Il y a aussi les questions abordées dans la Bible mais dont les modalités ont manifestement été coulées - et c'est à la théologie de nous le dire - dans un moule culturel. Comment être fidèle à l'esprit du texte dans un contexte culturel différent ? C'est le cas, par exemple, de toutes les questions relatives aux modes vestimentaires : On ne s'habille ni ne se coiffe plus comme du temps de Moïse ou de Jésus. Le recours à une recherche spirituelle, dans la prière, et à une analyse sereine des pratiques contemporaines, est indispensable. Même les sages conseils fournis par Ellen White peuvent être marqués par leur siècle ou des circonstances ponctuelles et doivent être intelligemment appliqués. Ne nous trompons pas, 1860 ou 1905 peuvent être culturellement très loin de nous ! Il y a enfin les pratiques (relatives à la santé, par exemple) qui peuvent être complètement renouvelées ou transformées à la lumière d'une compréhension des temps dans lesquels nous vivons, et de la responsabilité particulière qui nous incombe. Ici, la lecture dynamique que nous en donne Ellen White, son inspiration plus que les modalités vécues de son temps, nous semblent très suggestives. Dans tous ces domaines, un **examen attentif**, c'est-à-dire sérieux, objectif, rigoureusement informé, méthodique, raisonné, non passionnel, non polémique, est indispensable.

Cet examen se fera selon les **méthodes** de la théologie adventiste. Nous ne pouvons ici développer longuement ce point pourtant fondamental. C'est souvent un problème d'herméneutique, c'est-à-dire de règles d'interprétation des textes. En résumé, deux cas se présentent : l'étude porte-t-elle sur un thème ou sur un texte ?

Dans le premier cas, il faut réunir l'ensemble des textes se rapportant à ce sujet et ne pas biaiser l'examen de manière malhonnête - même si c'est inconsciemment - en sélectionnant les textes qui confortent notre position et en oubliant tous les autres. Une bonne thèse se fonde généralement sur un ensemble cohérent de textes clairs et explicites. Il est dangereux de proposer une solution s'appuyant sur des textes compliqués, obscurs ou allégoriques, et ensuite de manipuler les textes simples pour les accorder, bon gré mal gré, à une idée hasardeuse. Question de bon sens, dira-t-on ! C'est vrai, mais on l'a trop souvent oublié.

Dans le second cas, un texte doit toujours être interprété en fonction du contexte, large et étroit, du genre littéraire et de son intentionnalité (ne pas oublier non plus de prendre en compte le style, la grammaire, le plan, la structure, le découpage en sections formant un tout, etc.). C'est le texte et son exégèse qui doivent précéder la dogmatique et non la dogmatique qui, rétroactivement, doit plier le texte à ses traditions. La signification du texte se fera, de préférence, à partir de l'original ou, à défaut, d'un éventail de traductions sérieuses, en tenant compte du champ sémantique (qui concerne le sens), en se méfiant de faux amis comme peut l'être par exemple l'étymologie et en utilisant sans sagesse des passages dits parallèles mais extraits de contextes linguistiques lointains ou très différents.

*3. Dans son **principe**, elle est **enracinée** dans le **salut** en **Jésus-Christ**, qui seul la rend possible et cohérente. Cette **relation** au Christ, dans la perspective biblique de la **nouvelle alliance**, en fait une éthique **personnelle**, **communautaire** et **sociale**, du **bien**, de la **responsabilité**, de la **liberté** et du **bonheur**.*

Avec ce troisième point, nous sommes dans un secteur théologiquement mieux connu, ce qui nous permettra d'être plus succinct, même si les mots clés sont nombreux et, ô combien ! lourds et riches de sens. Ce n'est pas la qualité de notre vie morale qui nous mène à Dieu ou nous qualifie pour la vie et pour son service. Ce sont l'appel, le pardon, la réconciliation manifestés en **Jésus-Christ**. Ce **salut** est non seulement déclaration, démonstration et expérience de délivrance, il est encore source de puissance (Rm 1.16). Ainsi, l'éthique adventiste est fondée sur une personne vivante, **enracinée** dans une relation : c'est son **principe** fondamental. Si le fondement matériel de la réflexion éthique est la Bible, le fondement dynamique de l'action du chrétien et de son expérience morale est le Christ. Dans cette perspective, nous devenons ouvriers avec Dieu dans le champ de Dieu (1 Co 3.9-15). Cela requiert de notre part une cohérence et une nécessaire stabilité.

Le principe de la vie chrétienne n'est pas d'ordre légal, mais d'ordre relationnel : c'est une **nouvelle alliance**, une alliance de grâce. Habituellement, les rapports humains se tissent selon le modèle de la loi ou selon celui du lien, avec naturellement une préférence pour celui de la loi. Nous reprendrons plus loin cette notion de loi si essentielle. Mais relevons ici que, dans la pensée biblique, les rapports entre l'homme et Dieu se fondent prioritairement, à l'initiative de Dieu, sur la relation, le lien (Os 11.4). La loi vient ensuite pour exprimer, structurer et maintenir l'alliance. Cette alliance est faite avec tous les membres qui constituent son peuple. L'éthique de l'alliance est donc à la fois **personnelle** et **communautaire**. À une époque d'individualisme et de revendications d'indépendance, cette expression *éthique communautaire* peut choquer. Il appartient à la communauté, dans son langage (théologique, catéchétique, homilétique, et... éthique) et dans sa démarche, de transmettre cette liberté et cet amour du Christ. Les allergies actuelles aux notions de *communauté*, de *morale*, de *normatif* sont certainement des réactions, saines en un sens, à des erreurs commises par l'Église, qui doit se repentir et changer. Elles sont aussi dues au présent siècle (cf. Rm 12.2). Nous sommes donc instamment invités à les soigner et à les guérir, car la notion de communauté, et de communauté durable, qu'elle soit conjugale, familiale ou ecclésiastique, est l'expression de la volonté de Dieu. Nous espérons que ce document contribuera à ce travail de prévention ou de guérison. Le principe de cette éthique chrétienne rappelle qu'elle ne saurait être déterminée de l'extérieur, par des contraintes de quelque nature que ce soit (peur, menace, pressions, intérêt, prestige, etc.), mais de l'intérieur, par la foi (Rm 1.5 ; 14.23) et l'amour librement assumés. Nous continuerons d'exposer cette dynamique de l'éthique dans les commentaires du point 4 de la définition.

En attendant, cela nous amène aux importantes notions de **bien**, de **responsabilité**, de **liberté**, de **bonheur** évoquées dans ce point 3. Comment mieux illustrer cette définition sinon en résumant les grandes lignes de l'éthique biblique et tout spécialement de l'éthique évangélique ?

a) Depuis la Genèse jusqu'à l'Apocalypse, l'homme est appelé à faire le bien et à délaisser le mal. Le bien, qui se repère notamment par l'obéissance à la loi, lui apportera le bonheur, la bénédiction, la vie. La désobéissance, qui peut s'exprimer dans des domaines variés, entraînera, elle, le malheur et la mort (Dt 11.26 ; 30.15, Es 42.21).

b) Nous comprenons généralement cette conduite morale comme une obligation. Quelques textes en font un devoir. C'est le cas des dix Paroles (Ex 20) et d'un texte explicite comme : *Crains Dieu et observe ses commandements, c'est là ce que doit tout homme* (Ec 12.15). On peut constater, toutefois, que rares sont les affirmations qui mettent explicitement la conduite morale en rapport prioritaire avec une obligation et un devoir pour eux-mêmes. Le texte du décalogue et l'injonction de l'Ecclésiaste précédemment cités sont exemplaires à cet égard. Car la crainte de Dieu, c'est-à-dire les rapports respectueux et aimants avec le Créateur, est mentionnée avant l'observance. C'est dire l'antériorité de la relation avec la personne de Dieu sur l'obligation. En cela, ce verset de l'Ecclésiaste est un excellent résumé du Décalogue. Or, il faut noter qu'avant de prononcer ces "dix Paroles", Dieu prépare le peuple à les entendre et à les recevoir (Ex 19.10,11,14,15), et il lui rappelle l'extraordinaire libération dont il vient d'être l'objet (Ex 20.2). Avant le devoir exprimé par les dix Paroles, sous le mode non de l'impératif (*Ne tue pas*), mais du futur négatif (*Tu ne tueras pas*), on trouve l'expression d'une alliance (Ex 19.5) et d'une rencontre (Ex 19.7). L'obéissance ne crée pas le lien ; c'est le lien d'amour, respectueux de la part de l'homme, généreux et libérateur de la part de Dieu, qui engendre le devoir et permet l'obéissance.

c) Très nombreux, en revanche, sont les textes qui placent la conduite de l'homme dans la perspective de la recherche de Dieu<sup>1</sup>, du bien<sup>2</sup>, du bonheur<sup>3</sup> et même du plaisir<sup>4</sup>, ou, comme on le disait à une certaine époque, de "la béatitude". Le psaume 1 décrit un homme incontestablement "moral" et responsable : Il *ne marche pas selon le conseil des méchants, ne s'arrête pas sur la voie des pécheurs et ne s'assied pas en compagnie des moqueurs*. Or, quels sont la motivation et le but de cet homme ? Obéir à la loi ? Répondre à une obligation ? Le climat du psaume n'est pas à l'austérité, au puritanisme, au devoir, mais à la vie, à la fécondité (*fruit*, v. 3), à la luxuriance et à la permanence (un *feuillage* qui *ne se flétrit point*, v. 3), à la croissance, à la réussite (v. 3). Il est orienté vers le bonheur (*heureux*, v. 1), vers le plaisir (v. 2). Ces thèmes, comme ceux de la joie, de l'allégresse, du salut, du bien, de la

<sup>1</sup> 1 Ch 16.10,11 ; 28.9 ; 2 Ch 12.14 ; 14.4 ; 15.13,15 ; 30.15 ; 31.21 ; Ps 27.8 ; 34.8,10 ; 40.17 ; 64.10 ; 69.6 ; 70.4 ; Es. 51.1 ; Os 3.5 ; Am 5.6 ; So 2.3.

<sup>2</sup> Dt 6.18 ; 12.28 ; Ps 14.3 ; 34.14 ; 37.3,17 ; 38.20 ; 73.28 ; Pr 2.9 ; 11.23,27 ; 14.22 ; Es 1.17 ; 7.15 ; Am 5.14 ; Mi 6.8 ; Mt 7.44 ; 12.12 ; Jn 5.29 ; Ac 10.38 ; Rm 2.7,10 ; 7.18 ; 12.9,17,21 ; 13.3 ; 14.21 ; 2 Co 8.21 ; 13.7 ; Ga 4.18 ; 6.9,10 ; 1 Th 5.15 ; 2 Th 3.13 ; 1 Tm 6.2,18 ; Ja 4.17 ; 1 P 3.11 ; 3 Jn 1.11.

<sup>3</sup> Dt 30.9 ; 2 Ch 6.41 ; Jb 22.21 ; Ps 23.6 ; 34.12 ; 85.12 ; Es 42.21 ; 48.18 ; 66.11.

<sup>4</sup> Ps 73.25 ; Es 58.14 ; Rm 7.22.

droiture, de la paix, de la stabilité, de la sécurité, de la bonté, de la miséricorde, de la recherche de la présence de Dieu, de la communion, sont des leitmotivs (cf. Ps 4.7,8 ; 15.1,5). Que la recherche du **bien** entraîne une **responsabilité**, un devoir et la nécessité de pratiquer ce qui est juste, le fait semble incontestable. Mais la morale biblique est, prioritairement, une morale de la recherche de Dieu, du bien, du **bonheur**. Si, dans la définition, le bonheur est mentionné en fin de liste, au lieu d'être logiquement à côté du bien, c'est par souci de ne pas laisser entendre que notre éthique est hédoniste, c'est-à-dire fondée exclusivement sur le plaisir. La recherche de ce bonheur est évidemment consécutive à la réconciliation avec Dieu et se réalise en lui.

d) La venue de Jésus (Lc 2.10) est une "bonne nouvelle" qui n'est pas le sujet d'une grande loi, d'une grande obligation, d'un grand devoir ou d'une grande morale, mais d'une "grande joie". Dans son enseignement comme dans sa vie, le Christ accomplira effectivement cette parole prophétique. Dans l'enseignement de Jésus, l'éthique devient d'une très grande exigence intérieure, faite d'authenticité, de transformation, de conviction, d'engagement et de **liberté** (Jn 8.32,36). Cette liberté est évidemment à l'opposé de la licence, du désengagement, du rejet de la loi. C'est un appel constant et fort au dépassement : *Si votre justice ne surpasse celle des scribes et des pharisiens...* (Mt 5.20). Dépassement triple par une éthique de l'ouverture vers l'infini (Mt 6.33), de l'intériorisation par le Saint-Esprit (Jn 14.12-17, 25 ; 16.8-13) et de l'amour (Mt 22.37-39).

e) Les épisodes évangéliques où se manifeste l'opposition des pharisiens aux miracles du Christ sont riches de signification. Chaque fois, les pharisiens s'opposent à Jésus par une argumentation de l'ordre de l'obligation légale : Jésus *ne doit pas* (Lc 2.15) manger avec les publicains (c'est immoral et inconvenant), il *doit* obliger ses disciples à jeûner (Lc 2.18), il *ne doit pas* violer le sabbat en prenant quelques épis (Lc 2.24) ou en guérissant des malades. Éthique de la priorité de l'obligation. Jésus, chaque fois, répond en termes de valeur de l'être humain et de souci, pour lui, de salut, de délivrance, de miséricorde, de bien, de joie (Mt 9.13 ; Mc 2.17,19,27 ; Lc 13.16). Beaucoup de paraboles, en particulier celles sur le Royaume (Mt 13) présentent non les exigences du devoir mais une dynamique de la croissance, de la fécondité, de l'accueil, de la joie, de la recherche (v. 30,32,44,45).

f) Même analyse lorsque nous passons de l'enseignement analogique à l'enseignement explicite de Jésus. Quand la foule demande : *Que devons-nous faire ?* (Jn 6.28), c'est une excellente occasion pour Jésus de répondre et d'expliquer les "devoirs" de l'homme. Or, que répond-il ? Rien en termes de *devoir*, rien en termes de *faire*, tout en termes de *foi*. Quand Jésus, interrogé, doit s'exprimer sur les commandements, il les résume, en élevant le débat, par le principe de l'amour tridimensionnel (Dieu, le prochain, soi-même). Quand Jésus aborde le domaine de l'obligation, il la radicalise tellement (Mt 5.20, 21-48) que, de fait, le régime de l'obligation tombe de lui-même. Même "l'obligation" du nombre de fois où l'on doit pardonner est poussée à un tel point (Mt 18.22) que c'est la pertinence de la question "combien de fois ?" qui est récusée. Évidemment, Jésus n'élimine ni la loi (Mt 5.17) ni l'obligation. Seulement, il les place, non comme un principe premier et fondateur, mais comme une conséquence logique d'une autre démarche, qui est de l'ordre de la grâce et de l'amour (Jn 14.15). Cela est pleinement applicable à l'éthique. On n'a pas "une morale", pour reprendre une expression populaire, en vue d'être sauvé, mais parce que l'on est sauvé.

g) Encore quelques faits ou affirmations glanés dans le N. T. Les premiers chrétiens (Ac 4.32) ne se comportent pas d'après une obligation mais selon un élan de générosité et de foi (avec le comportement, nous sommes tout à fait dans le champ éthique). Dans la conclusion éthique de l'épître aux Romains, que dit Paul sur la manière de ne pas vivre selon le péché ? *Donnez-vous vous-mêmes à Dieu* (Rm 6.13). Dans les lettres aux Corinthiens, le fondement de toute construction humaine, c'est le Christ (1 Co 3.11), et les modalités s'écrivent selon la liberté que donne l'Esprit (2 Co 3.17). Dans l'épître aux Galates, l'étude des rapports de la foi et de la loi, comme dans l'épître aux Romains ceux de la loi et de la grâce, donne le même message : *Tous ceux qui s'attachent aux oeuvres de la loi sont sous la malédiction* (Ga 3.10) ; et dans la partie pratique de la même lettre : *pratiquons le bien* (6.10). La vie chrétienne est la recherche de la justice, de l'amour, de la piété et de la vie éternelle (1 Tm 6.10,11). Enfin, Pierre fournit au comportement moral, une motivation singulièrement moderne : aimer la vie (1 P 3.10).

*4. Ses buts sont, premièrement, de donner aux croyants et à l'Église des raisons de se conduire en harmonie avec la Parole de Dieu, dans la foi, l'espérance et l'amour, et deuxièmement, de témoigner, face au monde, de cet engagement.*

Le but premier de l'éthique, précise ce point de la définition, est d'inviter à se conduire en harmonie avec la Parole de Dieu. C'est redire, avec d'autres termes, ce que nous avons déjà mentionné plusieurs fois dans les lignes précédentes avec la notion d'obéissance. Mais l'obéissance de la foi ne peut être une pure contrainte en provenance de l'autorité ou de la loi, sans intelligence des fondements, des intentionnalités, des modalités, des finalités de ce qui est demandé. L'éthique s'inscrit dans la perspective divine de recherche de vérité et de restauration de l'être. C'est pourquoi, en donnant des **raisons** de se conduire ainsi, l'éthique est une motivation et une aide supplémentaires. L'éthique n'a pas pour but de fournir des moyens. Ces moyens viennent de la foi et de Dieu. Mais il est vrai que l'éthique donne des repères, des limites et la possibilité d'une compréhension plus claire de la sagesse et de l'amour de Dieu. En conséquence, elle peut aider à développer, dans le coeur et la conscience du croyant, des sentiments de reconnaissance et un sens de la responsabilité qui le renforceront dans son engagement.

Ici se placent - sans que nous les développions, car ce sont des thèmes très connus de la prédication chrétienne - les vertus dites théologiques, *la foi, l'espérance et l'amour* (1 Co 13.13), qui sont à la fois les motivations, les forces et les finalités par excellence du chrétien. Dire que le croyant et l'Église sont invités à agir dans la foi, l'espérance et l'amour, c'est donner à l'éthique chrétienne une tonalité idéale d'humilité, de grâce, d'assurance, de dépassement de soi, de générosité, de don, qui sont aux antipodes de ce que pourraient être des conduites dictées par l'égoïsme, la peur, le jugement, l'intérêt, le calcul, le formalisme ou la prétention à un quelconque mérite. La foi enracine le croyant dans une relation de salut qui lui donne un passé, une histoire, et fournit à l'éthique à la fois une possibilité et une liberté d'être. L'espérance, de son côté, ouvre en Dieu un avenir. Elle offre à l'éthique, à une éthique de la confiance, une vraie raison d'être qui permet au chrétien de s'investir pleinement. L'amour, enfin, procure une manière d'être, une éthique de la fraternité, pour vivre dans le présent. Les très nombreuses déclarations bibliques sur l'amour montrent sa place prépondérante dans la vie chrétienne.

Cette dimension de dépassement de soi dans ce premier but de l'éthique nous amène donc tout naturellement à un second but, qui est l'**engagement** et le témoignage. Il est évident qu'il faut en exclure toute prétention pharisienne à être un modèle. Mais le chrétien ne peut pas non plus démissionner et renoncer à confesser - au sens de

proclamer - sa foi en Jésus (Mt 10.32). Dans le désarroi moral et spirituel et dans la confusion où se trouve aujourd'hui notre pauvre monde, il importe que les chrétiens, et tout particulièrement les adventistes, n'oublient pas qu'ils sont appelés à être *le sel* et *la lumière* du monde (Mt 5.13-16).

*5. L'éthique adventiste est une discipline à la fois théorique et pratique destinée à aider les membres de la communauté à mieux faire face, dans la société contemporaine, aux **situations concrètes**, souvent complexes et difficiles, de l'existence. Elle est d'abord **descriptive** : ses observations et ses analyses prennent en compte les multiples questions que posent notre société et le développement des connaissances. Elle est ensuite **pédagogique** en faisant comprendre les textes et les conseils qui traduisent **la volonté normative de Dieu** et la mission qu'il a confiée à l'Église. Ainsi seront formulés des principes et des normes, et seront précisés les usages et les comportements qui sont attendus du croyant et de la communauté. Dans sa démarche, l'éthique adventiste est aussi **compréhensive et aidante**. Elle se veut sensible, à la fois à la misère humaine et à la grâce de Dieu, et elle se défend de juger ou de condamner. Elle souligne la force de l'amour, du pardon, de la régénération et de l'action du Saint-Esprit qui sont propices à l'accompagnement des personnes. Enfin, elle reste ouverte pour que, dans un monde en mutation, elle sache demeurer **attentive** aux nouvelles problématiques et **inventive** dans sa recherche de réponses **adéquates**.*

La notion de **situations concrètes** à laquelle tout être humain est confronté va nous permettre de préciser un autre aspect, délicat, de l'éthique chrétienne. Il est évident que si, dans n'importe quelle circonstance, on ne tient aucun compte des principes, et si on donne toujours la priorité à la situation, on arrive, de fait, à une dissolution de la morale et de l'éthique. En revanche, si l'on ne tient pas compte des situations et si l'on applique automatiquement un principe, on peut aboutir à une "morale immorale". Jésus emploie l'expression très forte de "condamner des innocents" (Mt 12.7). On connaît le contexte. Les disciples de Jésus sont accusés parce qu'ils ont cueilli des épis de blé un sabbat. Jésus cite alors l'exemple de David, qui a mangé des pains de proposition, ce qui n'est pas permis. Jésus veut faire comprendre que Dieu préfère la miséricorde (la prise en considération d'une situation et d'une intention) plutôt que les sacrifices (l'obligation légale stricte). Aux termes d'éthique "de principe" et d'éthique "de situation", risquant l'un et l'autre, pris de manière absolue, d'induire des notions de rigidité pour la première ou de laxisme pour la seconde, sera préférée l'expression d'éthique "vivante", prenant en compte les deux dimensions.

Cette éthique "vivante" présente des avantages notables. Le premier est d'éviter un jugement moral hâtif, donc une injustice. En effet, l'examen de la situation peut révéler que l'acte n'était ni libre, ni volontaire, ni responsable. Dans ces conditions, le **principe** ne peut s'appliquer. Le fait est fréquent en justice en ce qui concerne l'application d'une sanction à un prévenu reconnu malade mental ou en état de légitime défense. L'éthique "vivante" présente encore l'avantage d'éviter des décisions magistrales "très logiques" mais totalement déphasées par rapport aux besoins et aux préoccupations des croyants à un moment donné.

L'attitude de Jésus face à la femme adultère (Jn 8.1-12) établit une hiérarchisation possible et même nécessaire des conduites morales. Il y avait, en Israël, des principes généraux destinés à diriger un peuple - ce qui n'est pas une tâche facile -, comme celui qui prescrivait dans certains cas la condamnation à mort. Mais il y a aussi, dans une situation particulière concernant un comportement spécifique, une nécessaire adaptation, une modulation, voire un rejet, dans l'amour, l'intelligence et la liberté, du principe général. Jésus a refusé d'appliquer (ou de laisser appliquer) automatiquement un

principe lorsque celui-ci était détourné de son vrai but, pour lui substituer une décision différente orientée vers le bien, le salut, la vie (Mc 2.25, 26).

Le terme "**descriptif**" n'impose pas de longs commentaires, car il nous semble explicite. Il est évident que l'éthique doit partir d'une réalité concrète à explorer et à mieux connaître avant d'aller plus loin, par exemple dans une réflexion normative. Nous l'avons déjà dit en introduction avant la définition et dans le commentaire du paragraphe 3, cette définition suscite des réactions.

L'éthique est obligatoirement **pédagogique** et normative, par définition et par nature. C'est sa fonction de fournir des repères, de définir des règles d'application concrète (des "normes") et des limites, ce qui amènera à dire : "Il est mal de tuer ou de voler", "il ne faut pas tuer ou voler". Lui enlever ces caractéristiques équivaldrait à la supprimer.

En fait, les réactions au caractère normatif viennent plus de l'utilisation malheureuse qui en est parfois faite que de cette spécificité. C'est pourquoi, seule la référence à **la volonté de Dieu**, parce que celle-ci est sainte, juste et bonne (Rm 7.12) et pleine d'autorité, permet d'instaurer et de justifier une fonction **normative**. Encore faut-il que, de manière abusive, la volonté de l'homme ne se présente pas comme volonté de Dieu (Mc 7.7-8). Souvent aussi, dans les milieux croyants, face à certains choix, petits ou grands d'ailleurs (d'un achat, d'une orientation professionnelle, sentimentale ou autre), on se demande si "c'est la volonté de Dieu". Ce n'est évidemment pas à cette volonté-là de Dieu, liée à des éléments circonstanciels, que se réfère la définition. Ici, la notion de volonté de Dieu renvoie à quelque chose de plus général, et de plus généralement éthique, commandements, principes ou mots d'ordre que l'on peut lire dans les Écritures ou dégager de celles-ci selon les règles théologiques.

Le caractère **compréhensif** de l'éthique évangélique découle directement de ce que nous avons dit ci-dessus de l'éthique vivante, qui sait tenir compte des situations. De plus, dans l'appréciation des comportements, elle s'efforcera de saisir la situation non comme un juge extérieur ou dans une démarche d'intolérance, mais avec la miséricorde du Christ (nous dirions aujourd'hui "empathie") se mettant à la place des êtres humains, les comprenant de l'intérieur (Mt 26.10 ; Mc 12.43 ; Jn 1.47 ; 2.25). C'est ce que nous voulons exprimer par "sensibilité à la misère humaine". Dans nos comportements, il nous faut apprendre à ne pas confondre l'acceptation d'une personne, dont la valeur reste infinie aux yeux de Dieu, et l'approbation (ou la désapprobation) de sa conduite.

Il nous semble que l'expression "compréhensive et **aidante**" explique bien l'esprit et le but de la démarche éthique. Au risque de nous répéter, nous insistons sur le fait que l'éthique adventiste, et les décisions éventuelles pouvant résulter d'un manquement à cette éthique, comme la discipline ecclésiastique, n'ont pas pour but de juger, de sanctionner, de punir, de satisfaire une justice rétributive ou vindicative, etc. Elles sont principalement aidantes, c'est-à-dire qu'elles engagent chaque membre ou instance de la communauté, sous la conduite du Saint-Esprit, à permettre à la personne, dans toute la mesure du possible, une prise de conscience, un renouveau de son alliance avec Dieu dans un cadre à la fois personnel et communautaire, une restauration et une persévérance dans la "course chrétienne" (He 12.1, 2). C'est pourquoi la définition parle d'accompagnement, de pardon, d'amour, de régénération.

La dernière partie de ce paragraphe 5 se veut tournée vers l'avenir. Qui aurait pu, il y a quelques décennies encore, imaginer les formidables défis auxquels, dans tous les domaines, l'éthique chrétienne est confrontée ? Et les plus grands bouleversements, dans les technologies comme dans les mentalités, sont peut-être devant nous. L'éthique

adventiste doit donc être **attentive** et inventive, et savoir proposer des solutions pour ne pas se laisser trop déborder et distancer. Elle doit garder une présence audible, crédible, active, efficace, préventive et si possible aidante. Les réponses que la communauté peut légitimement attendre et auxquelles elle doit pouvoir se référer devraient être **adéquates**, c'est-à-dire correspondre aux besoins, parfois nouveaux et imprévus, tout en restant fidèles à l'Évangile.

*6. **Aucun domaine ne saurait lui échapper.** La totalité des conduites humaines, de la vie intérieure à l'ensemble des relations interpersonnelles (famille, Église, société) qui caractérisent la communauté des hommes et ses différents systèmes de fonctionnement (social, politique, économique, technique, scientifique, médical, écologique, artistique, etc.), constitue son champ de réflexion et d'action.*

Dans ce dernier paragraphe, aucun mot particulier ne se détache. C'est l'idée générale qui compte et qui est une revendication de globalité. Mais cette idée, mal comprise, pourrait sembler exagérée et risquerait d'être contestée. Nous ne voulons pas dire, bien sûr, que tout est d'ordre éthique. Les disciplines ou les domaines évoqués ont chacun leur spécificité et il ne s'agit pas de tout confondre. L'éthique est une chose, l'esthétique, la métaphysique, etc., sont d'autres choses.

Ce que nous voulons dire, c'est qu'un domaine qui, par nature, n'est pas éthique, ne peut échapper totalement à l'éthique. Voici très brièvement quelques exemples. Les premiers savants atomistes pouvaient croire qu'ils ne faisaient que de la recherche pure et fondamentale. Ils ont vite compris, avant même Hiroshima, et souvent avec quel drame de conscience, que l'éthique était au cœur de leurs travaux. Même processus en ce qui concerne la biologie. Les recherches génétiques, embryologiques, ne sauraient être purement scientifiques et techniques. La bioéthique est là pour le confirmer. Prenons un exemple plus religieux : le repos du sabbat. C'est une erreur de croire que l'observance du quatrième commandement est d'ordre éthique. Il ne nous est pas demandé d'observer le samedi parce que c'est "mieux" que d'observer un autre jour, mais parce que c'est le jour où Dieu nous donne rendez-vous pour l'adorer de manière spéciale et communautaire. Ce sens profond du sabbat est d'ordre vertical, métaphysique, relationnel. Ce n'est pas une petite histoire de morale à l'horizontale, c'est un grand poème d'amour entre Dieu et son peuple, un signe. C'est pour s'être mépris sur ce sens qu'un grand nombre de personnes ne voient pas la raison et l'intérêt de préférer un jour à un autre. Cela voudrait-il dire que la notion de sabbat n'a rien à voir avec l'éthique ? C'est tout le contraire. Notons que le quatrième commandement est le premier à faire référence aux rapports familiaux (fils, fille), sociaux (serviteur, étranger), économiques (travail, serviteur, servante, bétail), voire écologiques (bétail), domaines où l'éthique joue un grand rôle. Le repos du sabbat est certainement un élément important de l'éthique "adventiste", non seulement en raison de cette spécificité, mais aussi par suite du fait des nombreuses incidences et conséquences, parfois très délicates, qu'il a au niveau des comportements concrets.

Servais Pinckaers, théologien catholique, fait remarquer, avec justesse selon nous, que c'est le passage d'une éthique du bien à une éthique de l'obligation qui a ultérieurement entraîné l'exclusion, hors du champ éthique, de nombreux thèmes ou domaines qui en faisaient primitivement partie. Il cite, entre autres, la vocation, la spiritualité, l'amitié. Ce fut pour l'éthique un appauvrissement, que le développement de la casuistique aggrava encore (*Les sources de la morale chrétienne*, Le Cerf, Paris, 1993, p. 20, 59, 176, 205).

Il nous semble, en vertu même de cette spécificité concernant la conception globalisante de l'homme exprimée au premier paragraphe de la définition, que l'éthique adventiste peut proposer ce large et riche champ d'application et d'action. D'une part,



dans la vie pratique, tout se tient ; d'autre part, dans les temps eschatologiques que nous vivons, la fidélité du peuple de Dieu ne saurait exclure des domaines importants de son engagement et de son témoignage. L'extension du champ de la réflexion éthique à tous les aspects de la vie individuelle, communautaire ou sociale, n'est donc pas une revendication à vouloir tout contrôler, mais un effort, certes difficile, de cohérence et de fidélité.

## CONCLUSION

C'est dans la ligne de pensée de ce document introductif que la commission d'éthique de l'Union franco-belge s'efforcera, à l'avenir, de réfléchir et de travailler.

En attendant la publication de documents complémentaires, elle tient à la disposition des membres ou des communautés un certain nombre d'études existant déjà en anglais ou en français. Les lecteurs intéressés trouveront, sur une feuille additive, la liste de ces documents.

La Commission d'Éthique, ayant travaillé à ce document, pour le compte et sous la responsabilité de l'UFB, avec la collaboration de la FSRT, était constituée des personnes suivantes (par ordre alphabétique) : Philippe Augendre, président, Lindsay Davis, fédération France-Sud (FFS), Nicole Mathy, secrétaire, fédération France-Nord (FFN), André Phésor (FFN), Jacques Rase, fédération belgo-luxembourgeoise (FBL), Denis Rosat, fédération de la Suisse romande (FSR), Bernard Sauvagnat (UFB), Jacques Trujillo (FFS), Claude Villeneuve, Institut adventiste du Salève (IAS).